

II. LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés résident dans la fréquentation du site (présence de piste cyclable au Sud, de piste VTT et de zone de géocaching le long du ruisseau des Vignes, ainsi que d'un chemin forestier au milieu de la parcelle du projet, présence d'un lotissement existant à l'Est du Site d'étude et de zone de travaux au Nord et notamment des abords du ruisseau des vignes.

Ainsi, l'ensemble de ces paramètres peuvent entraîner des biais dans les contacts mais également limiter l'établissement d'une faune riche et variée.

De plus, des secteurs de boisements ont été coupés durant la phase d'inventaire ayant ainsi agité de concert avec la fréquentation des lieux à faire fuir ou rendre difficilement détectables les reptiles principalement et surtout les ophidiens.



Concernant les pièges photographiques déposés le long du ruisseau des Vignes, un a été manipulé par du public, ce qui a entraîné un déplacement de l'angle de vue et rendu l'appareil inefficace pour l'objectif fixé qui était de suivre la faune qui transite par le ruisseau des Vignes.

Enfin les conditions climatiques particulières de cette année, avec de très fortes chaleurs, ont limité les activités de la faune, notamment l'Herpétofaune et l'Avifaune.

Il est à noter que, concernant l'Avifaune, les inventaires ont débuté au levé du jour. Ainsi, cela a permis de limiter le biais induit par les activités humaines car les écologues étaient sur le site avant le début des autres activités, qu'elles soient touristiques ou professionnelle.

III. CALENDRIER DES INVENTAIRES DE TERRAINS

Calendrier des prospections												
Taxon prospecté	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Flore/Habitats		X	X	X	X		X		X		X	
Avifaune	Nicheuse			X	X	X	X					
	Migratrice			X	X	X			X			
	Hivernante	X										X
Amphibiens		X	X									
Reptiles				X			X					
Mammifères	Terrestres			X	X		X		X			
	Semi-aquatiques											
Chiroptères		X				X						
Entomofaune				X	X	X	X	X				
Poissons	Sédentaires											
	Migrateurs											

Légende	
	Période propice aux inventaires d'après la DREAL Nouvelle-Aquitaine
X	Prospection de terrain réalisée
	Non prospecté

Remarque : Les périodes propices sont basés sur le tableau ligne directrice nationale sur la séquence Eviter – Réduire – Compenser les impacts sur le milieu naturel, page 30 du Guide pour la prise en compte de la réglementation espèces protégées dans les projets d'aménagements et d'infrastructures – 2021 – DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Tableau 64 : Calendrier des visites de terrain

Les inventaires de Mai à Juillet, notamment concernant l'Engoulevent, ont été réalisés sur 2 saisons, en 2021 (dans le cadre du Cas par Cas) et en 2022 (dans le cadre de l'étude d'impact).

Les inventaires écologiques ont débutés en Avril 2021 et se sont terminés en Septembre 2022. Il y a donc 1 an et 6 mois d'inventaires qui ont été réalisés sur ce site.

VOLET 6

MOYENS DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN

I. PHASE CHANTIER

Les dispositifs préventifs de la phase de chantier feront l'objet d'un suivi permanent de la part du maître d'œuvre et de l'entreprise qui sera en charge de l'exécution des travaux.

Pour lutter contre les risques de pollutions accidentelles lors des travaux, des mesures suivantes seront mises en place :

- Tous matériaux et fournitures utilisés sur le chantier seront entreposés avec soin, dans la mesure du possible à l'abri des dégradations et des intempéries et loin de toute zone écologique sensible, de façon à ne pas risquer de polluer la nappe phréatique, ou de générer des ruissellements dommageables pour le milieu hydraulique superficiel ;
- Tout stockage des matières dangereuses et pouvant présenter un risque de pollution pour le sol et la nappe superficielle fera l'objet d'un stockage sur bacs de rétention dimensionnés en fonction des volumes stockés ;
- Les véhicules de chantier devront justifier d'un contrôle technique ;
- Une protection (géotextile par exemple) sera mise en place au niveau des dispositifs de collecte des eaux pluviales jusqu'à la finition des travaux de gros œuvre ;
- La collecte des déchets, avec poubelles et conteneurs, sera mise en place.

De manière générale, il sera recommandé autant que possible de ne travailler que par temps sec. Par ailleurs, les risques de pollution de la nappe superficielle seront moindres en périodes de basses eaux (été).

II. INTERVENTION EN CAS DE POLLUTION ACCIDENTELLE

Toute pollution ponctuelle nécessitera une intervention d'urgence afin de stopper au plus vite la pollution constatée.

En cas de pollution accidentelle dans le réseau de collecte des eaux pluviales, le protocole d'intervention serait :

- Obturation de l'orifice de fuite afin d'éviter la propagation à l'aval du site,
- Attendre l'écoulement complet des polluants dans le bassin,
- Identification des polluants (analyse au besoin),
- Définition de la dangerosité des polluants (qui intervient ?),
- Avertissement des autorités compétentes,
- Pompage des polluants dans les ouvrages souillés,
- Évacuation des polluants dans un site de traitement adapté,
- Nettoyage des ouvrages souillés,
- Réouverture de l'orifice de fuite.

En cas de pollution vers l'aval, les usagers de l'eau et des milieux aquatiques à l'aval seront alertés dans les plus brefs délais, les services de la Police de l'Eau également.

Les mesures prendront alors en compte la remise en état des espaces souillés (excavation des terres, reconstitution,...).

III. ENTRETIEN

L'exploitation et l'entretien de l'ensemble des ouvrages du site seront effectués régulièrement possible pour prévenir en particulier tout dysfonctionnement.

Cette surveillance sera assurée par le maître d'ouvrage du site.

ANNEXES

Annexe 1

Volet paysager

Demande de permis d'aménager

Agence ATELIER DE PAYSAGES

Octobre 2022

DÉPARTEMENT DES LANDES / COMMUNE DE LIT-ET-MIXE

DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER

LOTISSEMENT

PA 2 // VOLET PAYSAGER



ATELIER DE
PAYSAGES



Paysage - Urbanisme | Ecologie urbaine

1076 Route du Leuy,
40 090 CAMPAGNE
(T) 09 79 01 54 10 (P) 06 72 28 80 78
marie.berthe.adp@gmail.com

MAÎTRISE D'OUVRAGE : SOVI

OCTOBRE 2022

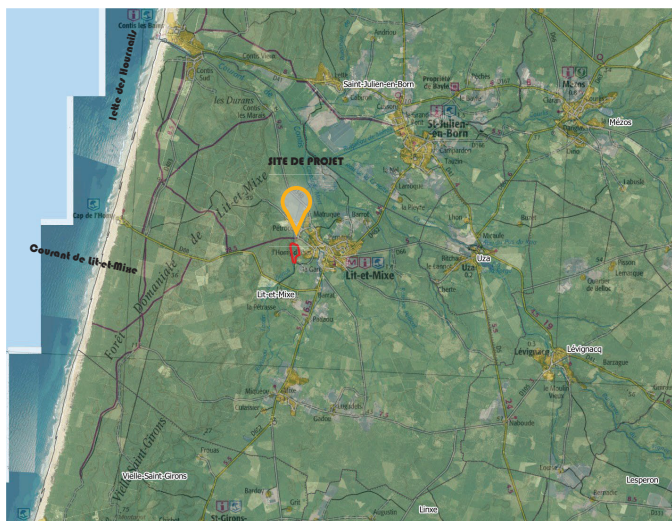
Partie 1 - Présentation du site dans son contexte



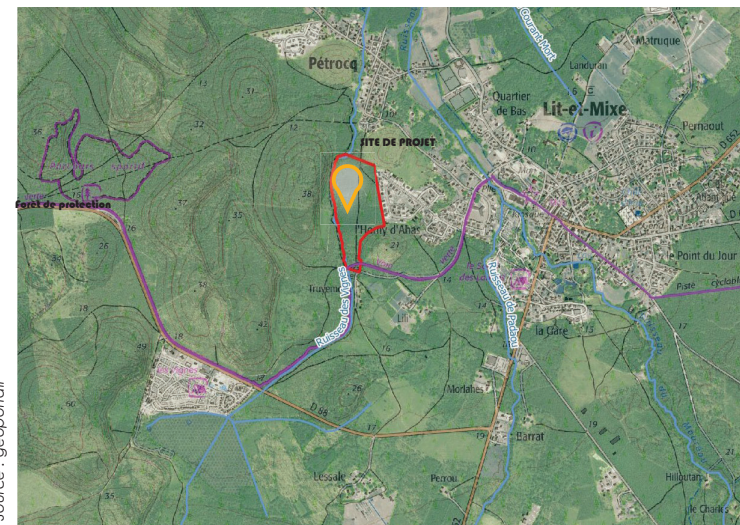
1 - 1 Appartenance paysagère du site

Situation du site

Le site est localisé à l'Ouest du bourg de Lit-et-Mixe, en lisière de la forêt domaniale de Lit-et-Mixe et des dunes modernes. Il est actuellement desservi par l'allée des sables au Nord. Il est en contact au Sud avec la voie verte «DE LA PLAGE DE CAP DE L'HOMY À LESPERON». Le terrain est en retrait de 5,5 km par rapport à la Frange littorale. Il est bordé par le ruisseau des Vignes à l'Ouest.



Situation à l'échelle intercommunale

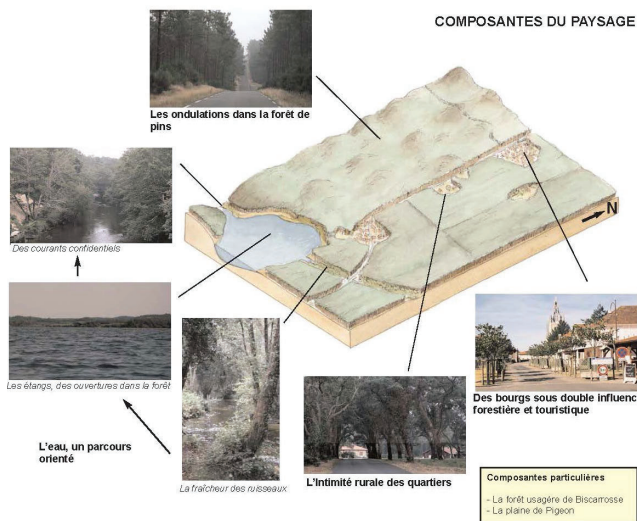


Situation à l'échelle communale

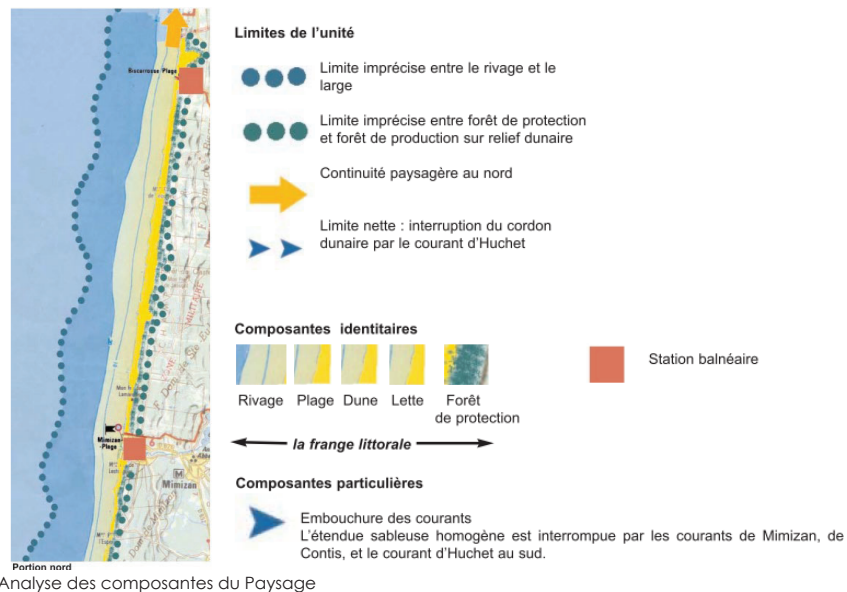
Ancrage géographique et paysager

La réalité géographique et humaine du site le rattache au Pays de Born, pays côtier caractérisé par un cordon de dunes encore haut et par la complémentarité des éléments : la côte océane ou «côte d'Argent» avec ses immenses plages de sable fin et les espaces libres de l'intérieur, au bord des étangs et dans la forêt de pins.

«L'Atlas des Paysages des Landes» inscrit le site dans l'unité paysagère des «Paysages Forestiers du Littoral», qui couvre l'intégralité du massif des dunes modernes, de Biscarrosse au Nord, à l'Étang de Léon au Sud, ainsi qu'une frange de 5 km à l'intérieur du massif dunaire. S'y organisent de nombreux micro-paysages, souvent perceptibles par surprise : étangs, ruisseaux, courants en aval, bourgs et quartiers, dans une vaste étendue boisée d'apparence uniforme.



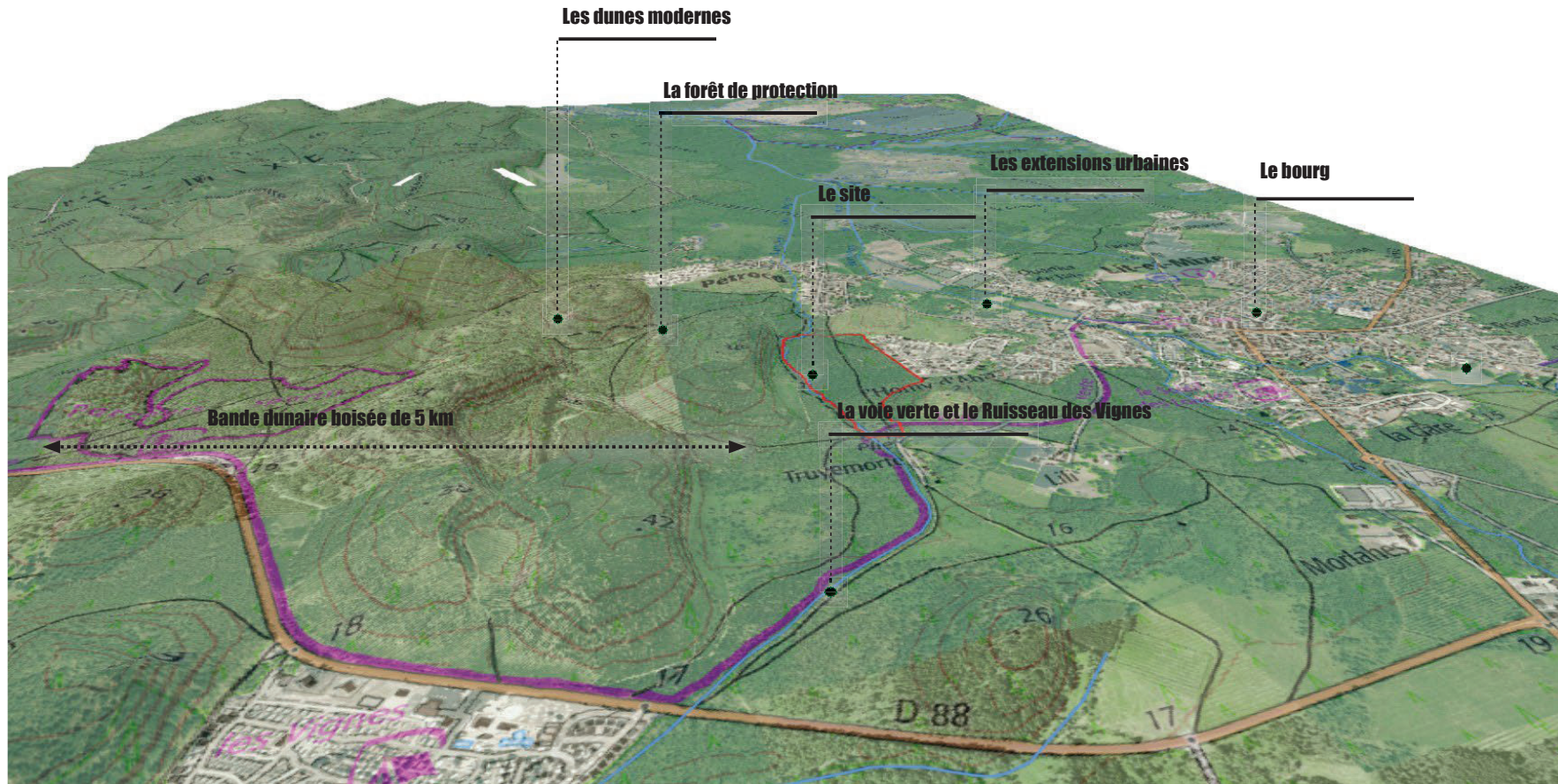
Bloc-diagramme : Les Paysages Forestiers du Littoral



Analyse des composantes du Paysage

1 - 2 Analyse paysagère à l'échelle macro-géographique

Un site à l'interface de la forêt de protection et du bourg, au sein de l'unité paysagère «la forêt du Littoral».
 Les caractéristiques de la zone urbanisée de Lit-et-Mixe : présence forte de la végétation (pins, haies) et sol sableux.
 Présence de « l'eau cachée » avec le Ruisseau des Vignes dissimulé par la ripisylve et les boisements.
 La dune boisée domine l'arrière-plan et l'ambiance paysagère.



Source : géoportail + Atelier de Paysages



La voie verte et le Ruisseau des Vignes : Le ruisseau est caché par la forêt et se découvre par surprise. La ripisylve crée une diversité paysagère et une ambiance rafraîchissante. Le ruisseau longe la voie verte au Sud du site.



Les dunes modernes et la forêt de protection : front visuel. Relief apportant une diversité paysagère et rappelant la proximité du littoral. Point bas à 12 m et point haut à 38 m à proximité du site. Ambiance agréable, harmonieuse. Boisements agréables, qui contribuent à adoucir le relief. Impression d'immensité boisée.



Les extensions urbaines: Zones bâties agréables, où la végétation est assez présente, sous forme de boisements de faible hauteur, de haies. Motifs paysagers parfois liés à l'architecture des stations balnéaires (colombages), et ou liés au Pays de Born (briquettes). Végétation du littoral atlantique. Forêt omniprésente en arrière plan.



Le bourg: il crée un événement dans la forêt. Il reste imprégné du paysage forestier, parfois présent en arrière plan. Des alignements remarquables (platanes), des plantations de pins parasols, des parcs plantés marquent l'identité du bourg.

1 - 3 Analyse paysagère à l'échelle du site : les séries végétales

VÉGÉTATION OBSERVÉE EN FONCTION DES STRATES VÉGÉTALES



La strate arborée

Chêne pédonculé



Chêne liège



Pins maritimes



Les arbrisseaux

Aulne glutineux



Arbousier



Les arbustes

Genêt à balai



Ajonc



Houx



Les graminées et les vivaces

Carex sur la ripisylve



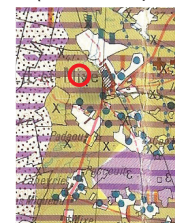
Fougère aigle



Callune



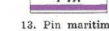
ANALYSE DES : CARTE DE VÉGÉTATION DU CNRS* (CV), GUIDE DES MILIEUX FORESTIERS EN AQUITAINE (GMFA*) ET DU GUIDE DE LA VEGETALISATION VOCATION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE EN NOUVELLE AQUITAINE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL *(GVVEPNA)



3. SÉRIE DU CHÊNE-LIÈGE OCCIDENTAL



PM



13. Pin maritime



15. Chênes pédonculés isolés

CV* :Présence de chêne liège, toujours en accompagnement de la forêt de pins, de chênes pédonculés, de tauzin...

GMFA* : Présence de chênes lièges, pin maritime, chêne pédonculé. Enjeu de maintien d'une strate feuillue pour la résistance aux incendies

CV* : Présence de chêne liège, accompagné d'arbousier

Données GMFA* : Arbousier, houx

Données GVVEPNA* : Prunellier

Données GMFA* : Chèvrefeuille des bois, ciste à feuilles de sauge, fragon, clématite flamette, troène commun

Données GVVEPNA* : Genêt à balai, fusain d'Europe, bourdaine, houx, chèvrefeuille des bois



Drainée
Fougère-Aigle

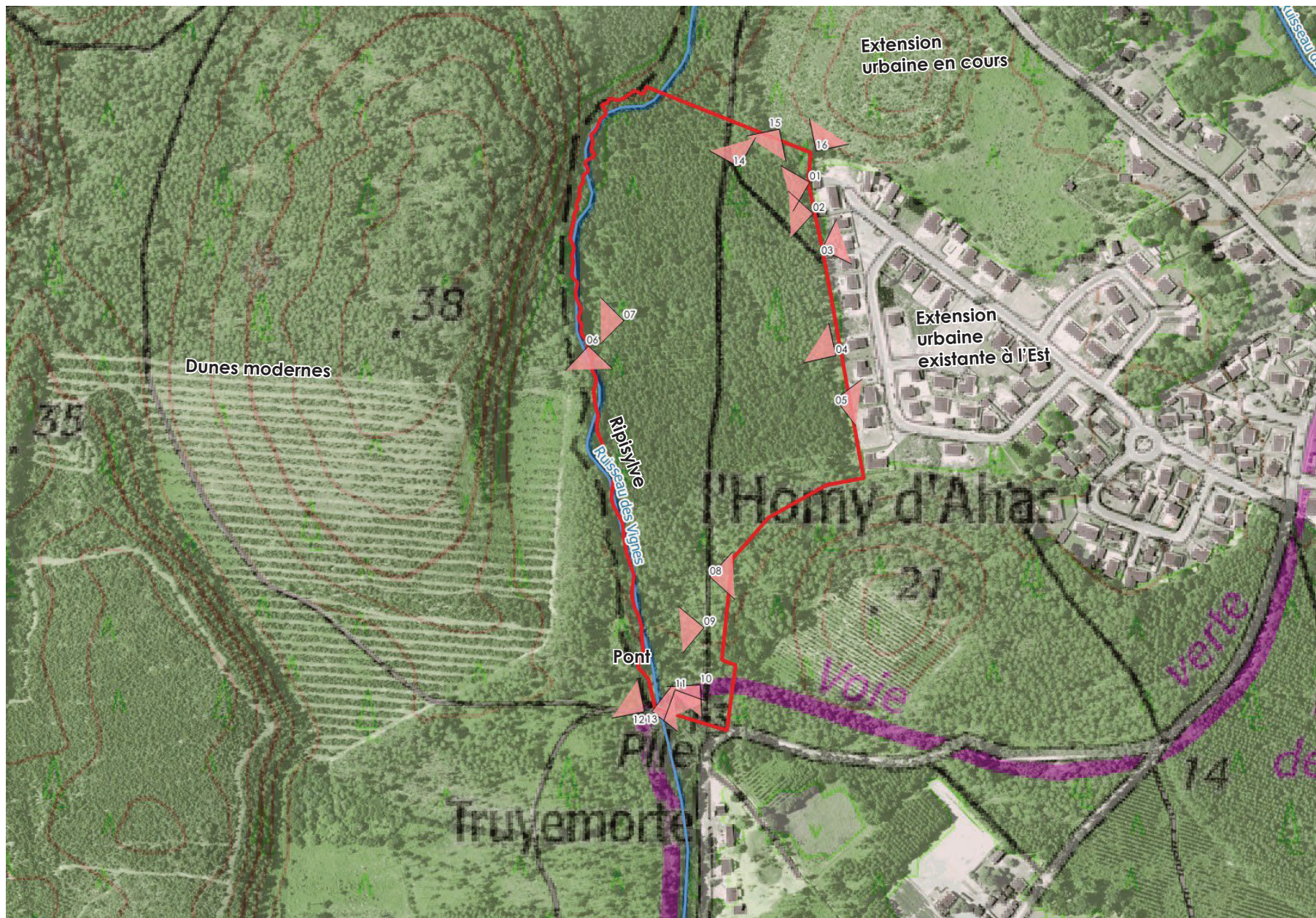
CV* :Présence de lande drainée à fougère aigle, lande assez riche

X Lande assez riche
Ajonc d'Europe



GMF* : Bruyère cendrée, callune, mélampyre des prés, petite oseille, porcelle enracinée, laïche à trois nervures, mousse (hypne pur, hypne de Scherber, dicrane à balais. Plantes herbacées plutôt rares.

Données GVVEPNA* : Agrostide capillaire, canche flexueuse, luzule champêtre

1 - 5 Analyse visuelle du site



Légende

-  Périètre du projet
-  Repérage de la vue

1 - 5 Analyse visuelle du site

LIMITE EST : EXTENSION URBAINE EXISTANTE



1



2



3



4



5

1 - 5 Analyse visuelle du site

LIMITE SUD ET OUEST : RIPISYLVE ET ZONE BOISÉE



6



7



13



11



12

1 - 5 Analyse visuelle du site

LIMITE SUD EST : ZONE BOISÉE À PRÉSERVER



10



8



9

LIMITE NORD AVEC EXTENSION URBAINE EN COURS



14



15